



Ambassade de France en Birmanie
Service économique de Rangoun

Rangoun, le 19 mars 2020
Affaire suivie par : Camille
Delgado-Lallier

Premières évaluations de l'impact sur l'économie birmane du covid-19

Résumé : Malgré l'absence de cas officiel de covid-19 en Birmanie, plusieurs secteurs de l'économie birmane sont impactés par le ralentissement économique provoqué par l'épidémie au niveau mondial. L'impact économique en Birmanie est encore difficile à quantifier mais la morosité des secteurs du tourisme, du transport aérien, de l'agroalimentaire et du textile se fait ressentir, alors que le gouvernement birman tarde à annoncer des mesures pour soutenir une économie déjà fragile et très dépendante de son voisin chinois.

I/ La baisse des déplacements liée à l'épidémie affecte certains secteurs clés de l'économie

1) [La Birmanie est fortement touchée par la baisse des déplacements et des flux touristiques](#)

La Birmanie, à l'instar de ses voisins d'Asie, est sous le coup de nombreuses restrictions des déplacements et de recommandations d'annulation des déplacements du fait de l'épidémie depuis janvier. La Chine a interdit les voyages de groupe à l'étranger, tandis que l'augmentation du nombre de personnes contaminées dans plusieurs pays de la région dissuade de nombreux touristes non-chinois et les voyageurs d'affaires. La Birmanie a décidé d'interdire l'entrée du territoire pour ceux en provenance de Chine et de Corée du Sud et d'imposer la mise en quarantaine des voyageurs venant d'autres pays identifiés comme foyer de l'épidémie (Italie, France, Iran, Espagne, Allemagne) et d'interdire l'entrée du territoire pour ceux en provenance de Chine et de Corée du Sud. Plusieurs compagnies aériennes ont maintenant réduit, voire suspendus les vols à destination de la Birmanie. Sur les 36 compagnies aériennes desservant Rangoun, 26 ont déjà suspendus leurs vols depuis et vers Rangoun.

Cette situation se traduit par une baisse des entrées de touristes en Birmanie, composées en 2019 d'environ 30 % de touristes chinois pendant la haute saison touristique (décembre-mars). Cette baisse devrait fortement se répercuter sur les revenus du tourisme, qui ont généré environ 1,7 Md USD en 2018, soit 2,5 % du PIB. Au-delà des entrées de touristes, l'épidémie contraint également les birmans à limiter leurs déplacements, en particulier dans la période à venir du nouvel an bouddhiste (Thingyan), une succession de 10 jours fériés en avril pendant lesquels les birmans voyagent habituellement en Birmanie, dans l'ASEAN et en Europe. Les agences de voyage birmanes font déjà face à de nombreuses annulations et à la perte des avances non remboursables effectuées pour la période de Thingyan, en particulier pour les réservations aériennes. Au total, la Banque asiatique de développement évalue une perte de revenus touristiques en 2020 comprise entre -0,2 % et -0,4 % du PIB, à la fois via un impact sur le tourisme étranger et birman.

2) [La réduction des déplacements impacte les secteurs de l'hôtellerie et des transports, en particulier aérien](#)

La réduction du tourisme pèse fortement sur les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, très dépendant de la fréquentation touristique. Le taux d'occupation des hôtels à Rangoun est de moins de 30 % début mars 2020, contre 70 % en mars 2019, tandis que les hôtels des zones touristiques de Mandalay, Bagan et du Lac Inle ont actuellement un taux de remplissage d'environ 10%, contre 70% en mars 2019.

Le secteur de l'aviation birman est également fortement touché avec l'annulation de nombreux vols en provenance et à destination de la Chine et des pays de l'ASEAN. La baisse du nombre de touristes étrangers et de voyageurs d'affaires, principales cibles des compagnies aériennes birmanes avec des prix élevés pour les vols domestiques, aurait fait chuter la fréquentation aérienne domestique de 60%, d'après le Ministère des transports. La rentabilité de plusieurs compagnies aériennes se pose dans un contexte de marché déjà peu viable. Sur les 6 compagnies aériennes domestiques, 4 compagnies n'opèrent qu'un à 3 avions maximum avec une rentabilité déjà faible en haute saison touristique.

II/ L'épidémie touche fortement les secteurs sources d'exportations

1) [Le secteur industriel, en particulier textile, fait face à des pénuries de matières premières en provenance de Chine](#)

Le secteur industriel birman est largement dépendant des importations de matières premières en provenance de Chine. Le ralentissement ou l'arrêt de certaines usines chinoises pour limiter la propagation du virus, combiné à la réduction du passage des marchandises à la frontière terrestre sino-birmane de Muse/Ruili, ont provoqué une pénurie de matières premières pour de nombreuses usines de différents secteurs.

Le secteur le plus touché est le secteur du textile, qui emploie plus de 500 000 personnes en Birmanie, et représente la plus grande source d'exportations avec 4,7 Mds USD de revenus en 2018/2019. Au 16 mars, 13 usines de textile en Birmanie sont à l'arrêt, dont plusieurs usines chinoises qui ont fermé sans payer leurs employés. A plus long terme, le secteur pourrait également être impacté par une baisse de la demande européenne. Les exportations vers l'Europe représentent en effet 70 % des exportations birmanes de textile en 2019.

2) [Les débouchés du secteur agroalimentaire sont contraints par la fermeture des frontières terrestres et la baisse de la demande asiatique](#)

Les restrictions de circulation imposées par la Chine depuis janvier ont conduit à la réduction du volume des produits, en particulier agroalimentaires, circulant par les frontières terrestres sino-birmanes. Cette dernière a reculé de 80 %, les exportations agroalimentaires birmanes restant stockées à la frontière. L'Inde a également fermé le 9 mars ses postes de frontières terrestres avec la Birmanie, avant de fermer l'ensemble de ses frontières le 15 mars, alors que le volume des exportations birmanes vers l'Inde est évalué à 574 M USD en 2018.

Cette situation impacte fortement le secteur agroalimentaire birman (24% du PIB en 2019), dont les exportations représentent 22 % des exportations totales de la Birmanie. Les principaux clients des exportations agroalimentaires birmanes par les frontières terrestres sont la Chine et l'Inde (15 % des exportations birmanes de produits agricoles). En particulier, la Chine achète 53 % des exportations birmanes de produits agricoles et 90 % des exportations birmanes de produits alimentaires, représentant

2,2 Mds USD en 2018¹. Les producteurs de melons birmans, un des principaux produits birmans de contre-saison chinoise (exportés essentiellement à cette saison), estiment leurs pertes à 68 M USD depuis janvier 2020. Le commerce de produits issus de la pêche vers la Chine est également suspendu depuis janvier avec une perte estimée à 50 M USD. Les exportations agroalimentaires vers la Chine se retrouvent, de plus pénalisées, par l'appréciation du kyat par rapport au yuan (+5%) depuis janvier, qui augmente les prix des produits birmans exportés.

III/ La détérioration du contexte économique complique la situation financière birmane, dans l'attente de mesures des autorités

1) [L'épidémie va peser sur le compte courant de la Birmanie](#)

Le kyat birman s'apprécie depuis le début de l'année, de 4,5 % face au dollar. L'appréciation du taux de change devrait impacter la balance commerciale birmane, alors que les exportations birmanes sont déjà touchées par le ralentissement de la demande chinoise et les contraintes de circulation. Les exportations vers la Chine représentent jusqu'à 37 % du total des exportations totales birmanes en 2018-2019¹, soit 8 % du PIB birman.

Dans ce contexte, le déficit courant, contenu en 2018/2019 à 2% du PIB, risque de repartir à la hausse. Dans le même temps, les entrées d'IDE en provenance de la Chine, 1^{er} investisseur en Birmanie en 2019, pourraient baisser. Le ralentissement de l'économie chinoise pourrait notamment retarder les investissements liés aux projets d'infrastructure du corridor Chine-Birmanie dans le cadre de la BRI.

Par ailleurs, la chute des prix du pétrole pourrait bénéficier à l'économie birmane à court terme, cette baisse pouvant cependant se répercuter à plus long terme sur le cours du gaz, poste d'exportation majeur du pays (27% des exportations birmanes en 2019, soit un revenu de 3,6 Mds USD).

2) [La lente prise de conscience de la situation ralentit la prise de mesures pour soutenir l'économie birmane par les autorités](#)

La réaction du gouvernement birman face au ralentissement de l'économie dans le contexte de l'épidémie se fait attendre. Le gouvernement semble gérer la détresse de plusieurs secteurs économiques birmans de manière similaire à la crise sanitaire elle-même, avec une lente prise de conscience, peu de communication et de coordination interministérielle. Les autorités surestiment en particulier la capacité à trouver d'autres marchés rapidement, que ce soit pour l'approvisionnement de matière première ou pour l'exportation et peinent à réorienter les produits destinés à l'exportation vers le marché intérieur. L'épidémie a le mérite de permettre aux acteurs privés et aux autorités de mesurer l'importance de développer le marché local, en particulier pour l'agroalimentaire.

La première mesure du gouvernement birman a été de baisser son taux d'intérêt et d'intervenir pour contenir l'appréciation du kyat. Suite à l'annonce par l'OMS le 12 mars du passage d'épidémie à pandémie, la banque centrale birmane a annoncé une baisse des taux d'intérêt directeur de 50 points de base afin de stimuler l'économie. La Banque a également acheté 50 M USD de devises depuis le 1^{er} février afin de stabiliser le taux de change kyat/dollar.

La Conseillère pour l'Etat a annoncé le 16 mars que les autorités allaient soutenir les secteurs en difficulté et aider les entreprises. En particulier, un fonds Covid-19 de 70 M USD va être mis en place afin de fournir des prêts à un taux minimal de 1% de court terme aux entreprises des secteurs du

¹ FMI DOTS

tourisme, de l'hôtellerie, du textile et aux PME. Pour ces entreprises, la date de paiement des impôts sur le revenu et des taxes commerciales pour le 2nd et 3^{ème} trimestre de l'année fiscale est reportée à la fin de l'année fiscale (30 septembre 2020). Les entreprises seront également exemptées jusqu'à la fin de l'année fiscale de la taxe anticipée de 2 % sur les produits exportés.